

LES ÉCHOS

de Scy-Chazelles

BULLETIN MUNICIPAL N° 11

SEPTEMBRE 1998

SOMMAIRE

Editorial	2
La Vie du Conseil	3
Dossier du Mois	4
Vie Scolaire	7
Vie des Associations	8
Animations	10
Scy-Chazelles d'hier et d'aujourd'hui	12

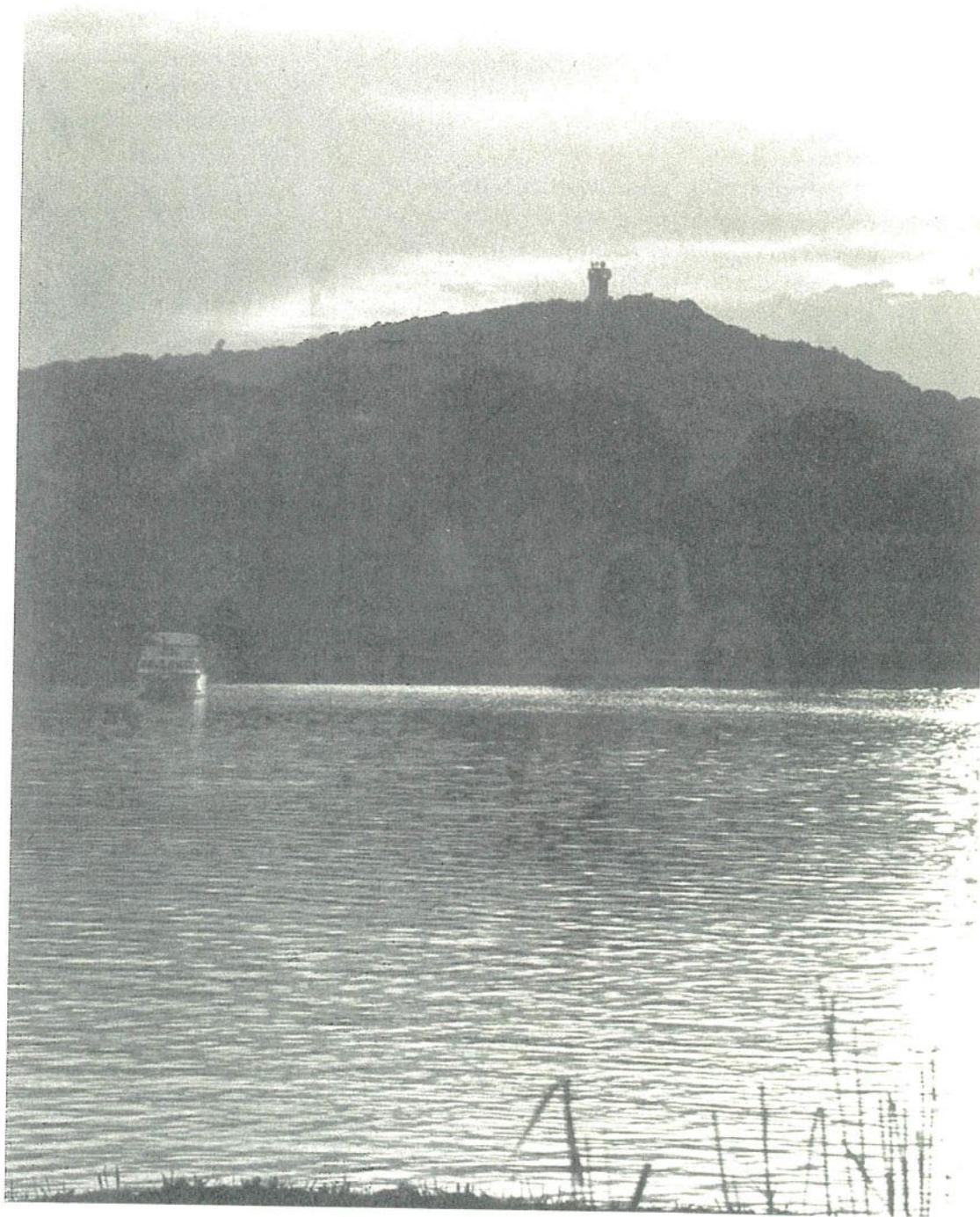


Photo gracieusement prêtée
par Mle Pifflinger, coll. privée.

La commune de Scy-Chazelles doit être protégée

Nous vous avons déjà à plusieurs reprises fait part de notre désir de mettre en place une Zone de Protection du Patrimoine Architectural, Urbain et Paysager à Scy-Chazelles (ZPPAUP). Le Conseil Municipal avait pris cette décision, il y a un an, mais elle était conditionnée par l'aide de l'Etat. Celle-ci vient d'être obtenue à hauteur de 50 % et nous avons lancé un appel à candidature durant l'été. Le projet va donc entrer dans sa phase de réalisation.

Ce choix a été pris après délibération approfondie de la Commission d'Urbanisme, l'Agence d'Urbanisme de l'Agglomération Messine jouant son rôle de conseil technique.

Il découle tout naturellement de notre volonté de protéger le site et de modifier significativement la politique d'urbanisme de notre commune ce qui était et demeure le pilier de notre programme électoral. Nous n'avons jamais voulu renier cet objectif et beaucoup de sigéo-castellois nous ont fait part de leur inquiétude et de leur impatience.

Sachez qu'un virage immédiat à 180° était impossible car un grand nombre de projets étaient en phase d'irréversibilité et toute remise en cause aurait été inévitablement sanctionnée par les Tribunaux. Nous avons été heureux d'accueillir un grand nombre de nouveaux habitants et nous souhaitons qu'ils s'intègrent activement dans notre commune.

Cet afflux démontre, s'il en était besoin, que l'ancien projet d'AFU Les Vignes que nous avons combattu n'était pas du tout la seule solution possible pour assurer l'expansion communale. L'AFU, fort heureusement, n'a pas été réalisée et le développement de la commune est néanmoins incontestable. Au regard de la situation présente, chacun est

désormais conscient des incommensurables bouleversements qu'auraient entraînés 340 maisons supplémentaires à l'ouest du ban communal.

Il est grand temps de donner un coup de frein sérieux chaque fois que ce sera juridiquement possible. La ZPPAUP nous en donnera les moyens. Conduire l'urbanisme d'une commune, c'est piloter un grand paquebot et non une voiture de Formule 1. Scy-Chazelles se dirigeait vers le naufrage comme le Titanic en perdant son âme et son identité. Heureusement, le coup de barre que nous donnons nous permettra d'éviter l'iceberg de la "bétonnisation" totale. Il était grand temps.

Je suis convaincu que ce projet recueillera l'adhésion de la plupart d'entre vous car je sais que vous êtes préoccupés au plus haut point par les problèmes de circulation routière, de sécurité, de bruits, de poids lourds en transit. Si la croissance demeure forte, il ne sera plus jamais possible de maîtriser ces soucis justifiés.

Des règles seront établies. Elles seront mieux adaptées au terrain et aux perspectives, plus précises et ceci diminuera l'impression d'arbitraire que certains ont parfois ressentie. Par exemple, la fameuse règle des 500 mètres par rapport aux Bâtiments Historiques sera modulée parfois à 300 mètres, parfois à 600 mètres en fonction du contexte paysager et urbain.

Évidemment, vous serez informés et consultés pour que tous ensemble, nous tentions de préserver ce qui peut l'être et de réaliser une ZPPAUP exemplaire.

Votre Maire
Jacques STRAUB

LA VIE DU CONSEIL

Affaires Scolaires

L'école maternelle "sous les Vignes", entrée, salle de classe et sanitaires, a été entièrement tapissée de toile de verre et repeinte, murs jaunes et boiseries bleues. Quant à la salle de psychomotricité au 1er étage, son sol a été refait et recouvert d'un revêtement plastique. Coût total des travaux : 93 769.81 F TTC. Presque une nouvelle école où les 23 enfants accueillis cette année devraient se sentir bien.

Le Conseil Municipal s'est interrogé sur le maintien d'une **cantine scolaire** à la rentrée, étant donnée la faible fréquentation cette année. Il a été décidé de maintenir ce service, compte tenu de son importance pour certaines familles. De plus, les inscriptions laissent prévoir une augmentation des bénéficiaires pour l'année scolaire prochaine.

La réfection du plancher de la future **salle de jeux de l'école maternelle "Sous les Vignes"** vient d'être réalisée et permettra une mise en service rapide de cet équipement.

Environnement

Nous avons embauché, dans le cadre des "emplois-jeunes", un employé qui sera chargé spécialement de **l'entretien des espaces verts de la commune**. Cet emploi s'articule avec la mise en valeur du mont Saint-Quentin (syndicat intercommunal).

Une réunion de quartier et une visite de Scybaud ont eu lieu les 12 et 17 mai. Ces rencontres sur le terrain sont toujours fructueuses et nous permettent de régler certains problèmes et de "noter" les autres. **La prochaine visite** aura lieu après la rentrée et concernera le secteur "Baoëton-Rue Picbon-En Prille-Prairie".

La commune a adhéré au **Syndicat de Gestion Forestière** regroupant 15 communes, bien que n'étant concernée que par un domaine forestier très réduit (un peu plus de 4 ha).

Le Conseil Municipal est intervenu auprès du Préfet pour demander l'inscription du **contournement de la RN3** au prochain plan Etat-Région, ainsi que des mesures rapides pour limiter le trafic des poids-lourds sur cette nationale.

Le **réaménagement du secteur du calvaire du Mai de la Sole**, est en voie d'achèvement : banc, espace vert et bientôt, une fontaine.

Le **règlement de Publicité** a enfin été adopté après approbation par la Commission des Sites. Il permettra de voir disparaître les 2/3 des panneaux publicitaires de la Voie de la Liberté d'ici 2 ans.

Travaux

La réfection des **trottoirs Voie de la Liberté** (2 tranches de la rue des Sorbiers jusqu'à Moulins) a commencé le 15 juin et durera plusieurs mois.

La **rue de l'Abbé-Roget** a été refaite au printemps. Elle était en très mauvais état, et bien qu'étroite et très pentue, elle est une voie de circulation importante de la commune.

Dans le cadre de la réfection de la **rue de Lessy** par le Département, la commune a pris à sa charge les bordures de trottoirs. Les trottoirs eux-mêmes ont été refaits.

La première tranche de travaux de restauration de la **Chapelle Fortifiée** a démarré début juillet.

Au sujet du Bel Air

L'immeuble de l'ancien restaurant "Le Bel Air" était à vendre. Afin de ne pas mettre la commune devant un fait accompli qu'elle aurait pu mal supporter, un responsable de la Sonacotra a désiré savoir si le projet d'implantation d'un foyer d'accueil serait susceptible d'être envisagé favorablement. Cette démarche préalable était louable et témoignait d'un grand sens des responsabilités.

Dans le souci d'agir dans la transparence (même si nous étions conscients qu'il s'agissait d'un sujet épineux) et selon les principes démocratiques qui sont les nôtres, le Conseil Municipal a été consulté. Quoi de plus normal ? Il a émis un avis défavorable. Tous ceux qui se sont émus de ce projet peuvent donc être rassurés et ceci d'autant plus qu'entre temps, la transaction s'était engagée avec un autre acquéreur.

Des bureaux seront installés au rez-de-chaussée. Trois appartements de 120 m² seront réhabilités aux étages.

LE DOSSIER DU MOIS

Le Mont Saint-Quentin d'hier et de demain

Depuis le temps de l'oratoire dédié à Saint-Quentin, le mont et particulièrement le coteau sud qui accueille à l'époque les paroisses de Scy et de Chazelles a connu une longue tradition viticole qui a marqué le paysage et l'architecture des villages.

A la fin du 19^{ème} siècle, le plateau trouve une nouvelle vocation : les Français, puis les Allemands, à partir de 1870, y construisent un fort gigantesque qui devient une pièce maîtresse de la nouvelle ceinture défensive de Metz.

Les ouvrages semi enterrés, les glacis de protection, les vignes sur les coteaux, les paysages du mont sont alors totalement dénudés.

Après les combats de la dernière guerre, ces fonctions agricoles et militaires perdent de leur intérêt. Les friches apparaissent, la forêt gagne le sommet. Le site abandonné devient un lieu de promenade, souvent surprenant pour les habitants de la ville. La faune et la flore y sont exceptionnelles, on peut y trouver : orchidées ou morilles, y voir les daims ou la trace du lynx, mais également des panneaux d'interdictions et divers dangers.

Le coteau est lui soumis à la pression urbaine; proximité de la ville et paysage naturel: une qualité de vie.

La valeur de ce patrimoine exceptionnel ne pouvait laisser indifférent.

Poussé par une poignée de passionnés, le ministre de l'environnement (M. Barnier en 1994) classe le site au titre de la loi du 2 mai 1930 " pour ses richesses, historiques, scientifiques et paysagères" Le périmètre concerné s'étend sur 6 communes : Lessy, Lorry, Plappeville, Ban-Saint-Martin, Longeville et Scy-Chazelles, au total 1375 Hec. dont 180 sur notre ban communal, du col de Lessy au chemin des amoureux, de la route touristique à la route de Lessy, c'est à dire toute la partie sommitale.

Plusieurs études sont engagées par les services de l'état :

- Le ministère de la défense détaille les travaux nécessaires sur les ouvrages militaires : dépollution, protection, fermetures, ou mise en valeur suivant les scénarios d'utilisation. Faut-il créer un lieu d'intérêt historique et touristique, ou privilégier les espaces naturels ?

- Le ministère de l'environnement propose une reconquête des paysages: mise en pâture des landes, incitation à l'entretien des coteaux: vignes et vergers, aménagement des chemins, point de vue et lieux d'accueil.

- La direction de l'équipement étudie la fréquentation actuelle et potentielle, ainsi que les aménagements nécessaires.



LE DOSSIER DU MOIS

Ces projets sont aujourd'hui proposés aux communes du mont et du district Messin. L'intérêt du site, acropole de la ville, nécessitant concertations et participations les plus larges.

Majoritairement, les membres du comité de gestion : élus, associations et administrations, souhaitent un aménagement doux, respectueux du caractère naturel du site, mais prévoyant bien sur la mise en sécurité et l'entretien nécessaire.

Compte tenu du classement, l'Etat, la Région et le Département pourraient participer significativement à l'investissement. L'entretien restant à la charge des collectivités locales.

Il s'agit maintenant d'arrêter un projet chiffré pour l'inscrire au 4° plan Etat-Région. Ce choix sera prochainement soumis aux différentes municipalités. Si un accord est trouvé, le mont pourrait devenir à l'aube du 21°ème siècle, un jardin sauvage et magnifique pour le plaisir de tous.

J.P GRETHEN

Pour ceux qui veulent presque tout savoir sur le mont Saint Quentin, l'ouvrage de G. KLOPP "Histoire du Mont Saint Quentin", 290 pages, est disponible à la bibliothèque ou chez votre libraire.

Durant l'automne et l'hiver, plusieurs chantiers associatifs sont prévus pour l'aménagement des chemins du Saint Quentin. Rendez-vous Croix du Gibet les 1er et 3ème dimanches de chaque mois de 9h à 12h à partir du 1er novembre.

Charte de fréquentation du Mont Saint-Quentin

Le Mont Saint-Quentin vous accueille.

Vaste espace naturel (1375 ha) dominant l'agglomération messine, le Mont Saint-Quentin est classé pour "son caractère pittoresque, ses richesses historiques et paysagères".

Site exceptionnel, il est ouvert à tous, promeneurs, coureurs, vététistes, cavaliers...

Sachez apprécier ce lieu et le respecter :

- **la circulation de tous véhicules à moteur** (motos, 4x4, ...) **est interdite** hors des routes goudronnées (sauf riverains)
- **l'accès aux enceintes et aux ouvrages militaires est strictement interdit** (zones dangereuses).

Sachez préserver la nature :

- ne cueillez pas les espèces rares protégées (orchidées...)
- contournez les plantations
- n'allumez pas de feu
- évitez tout bruit intempestif
- ramassez vos ordures.

Respecter les autres usagers :

- vététistes, cavaliers, vous n'avez pas la priorité, ralentissez à l'approche des promeneurs, coureurs...



Ouverture d'une 7e classe à l'école primaire

Ecoles	Années	95/96	96/97	97/98	Rentrée 98/99	Perspectives	
						99/2000	2000/2001
MATERNELLE							
Grands (5 ans)		31	23	32	31	35	40
Moyens (4 ans)		24	28	30	27	40	40
Petits (3 ans)		24	31	32	34	40	40
Tout Petits (2 ans)		16	17	20	-	-	-
Total Maternelle		95	99	114	92	115	120
Nombre de classes		3 + 1	3 + 1	3 + 1	3 + 1	3 + 1	3 + 1
PRIMAIRE							
C.P.		27	25	27	29	37	35
C.E. 1		27	31	29	24	33	37
C.E. 2		17	26	25	23	29	33
C.M. 1		23	19	29	25	29	29
C.M. 2		22	27	20	32	26	29
Total Primaire		116	128	130	133	154	163
Nombre de classes		5	6	6	-	-	-
TOTAL GENERAL		211	227	244	225	269	283

Après les inscriptions de Juin, l'école primaire attendait 150 élèves. Suite à des déménagements inattendus, au départ d'enfants du Centre Départemental de l'Enfance, alors que d'autres enfants ne sont pas encore arrivés, les décisions de justice étant en cours et surtout d'importants travaux de sécurité et d'amélioration de l'habitat (achèvement prévu dans quelques semaines) ayant amené la direction du CDE à fermer une grande partie des services, **l'école primaire B. Rabas ne comptait plus que 133 enfants présents le jour de la rentrée** au lieu des 135 exigés par l'académie pour l'ouverture d'une 7ème classe. Nous avons pris toutes les dispositions pour permettre les travaux de réalisations et obtenus les subven-

tions nécessaires (30% du Conseil Général et 35% de l'Etat). Le coût de ces travaux était de 230.000 FHT et ils devaient être réalisés très rapidement. Le mobilier commandé est attendu d'un jour à l'autre. Mais la décision finale relève uniquement de l'inspection académique. **Le refus du 7ème poste relève d'une erreur d'appréciation des enfants scolarisés d'ici 2 à 3 semaines.** Une intervention a été immédiatement faite le 8 Septembre auprès de Madame l'Inspecteur d'Académie ainsi qu'une demande d'appui auprès du député Monsieur Terrier. Nous saurons dans les jours qui viennent si cette demande aura été déterminante. Nous l'espérons vivement.

Le service de Cantine

Le 29 Juin 1998, le conseil municipal décidait de poursuivre le service de cantine. Pour l'année scolaire 1998/1999, 10 familles ont d'ores et déjà inscrit leurs enfants qui fréquenteront la cantine tous les jours ou tout au long de l'année 1 à 2 jours par semaine fixés à l'avance lors de l'inscription. D'autres familles pensent utiliser le service de façon occasionnelle. Une moyenne de 7.8 enfants déjeuneront tous les jours à la cantine.

Comme par le passé **Mme GUSSE prendra les enfants en charge de 11h30 à 13h30.** Mais cette année, **ils déjeuneront à la salle de l'Esplanade** où ils se rendront avec le bus qui ramènent les élèves du Primaire place de la Mairie. Une fois leur repas achevé ils joueront sur place et redescendront par le bus avec les enfants du haut de la commune à 13h10 toujours accompagnés par Mme GUSSE.

SODEXHO, qui sert déjà plusieurs écoles Primaires du secteur, **livrera les repas nécessaires tous les jours.**

Cette société est habilitée par les services vétérinaires à effectuer des repas exportés en liaison froide garantissant la fraîcheur des aliments et le respect des normes d'hygiène. Les repas sont composés d'un hors d'œuvre, d'une viande, oeuf ou poisson, d'un ou deux légumes, d'un fromage, d'un dessert et de pain. **Le coût du service de cantine comprenant le repas lui-même** (frais de personnel et transport compris) **et les frais de garde des enfants** durant 2 heures sera de **38 francs par enfant et par jour.** Si le nombre d'enfants qui utilisent le service augmente, il pourrait diminuer un peu.

Les inscriptions se font à la Mairie. Elles sont prises pour toute l'année. Toute inscription occasionnelle devra être faite à la mairie le Vendredi avant midi pour la semaine suivante. En cas d'absence exceptionnelle, enfant malade, la mairie pourra être prévenue le matin même à 8h30. Dans le cas contraire, la cantine sera facturée à la famille.

VIE DES ASSOCIATIONS

Les associations de la commune

AIDES ET LOISIRS SCY-CHAZELLES	03 87 60 25 83	Présidente : Mme CUSUMANO
ASSE "LES DAUPHINS"	03 87 60 27 82	Association sportive et socio-éducative (organisation et gestion d'activités extra-scolaires) Présidente : Mme DA ROS Tél. 03 87 60 15 50
A.S. SCY-CHAZELLES	03 87 60 31 75	Football jeunes et adultes. Rue du Stade. Président : M. DENANCE
ASSOCIATION DUNE	03 87 60 11 22	Relaxation, symbolique du corps, travail sur le souffle autour du Tai Qi Chuan. Groupe scolaire Bernard Rabas, le mercredi soir à 20h. Présidente : Mme FOU DA-Tchoungui
BIBLIOTHEQUE RELAIS	03 87 60 25 92	1, rue de la Passerine. Mardi 16h-18h, mercredi 14h-16h, samedi 10h-12h. Responsable : Mme de QUIÉVRECOURT
CERCLE DES ANCIENS	03 87 60 01 09	Rue de Crimée. Président : M. MIALET
COULEURS ET PREFERENCES	03 87 60 28 88	Présidente : Mme RIGAUX
ENERGYM	03 87 30 82 69	Salle de l'esplanade les mardi et jeudi à 20h30
ECLAIREURS DE FRANCE	03 87 60 15 50	
LOISIRS et AMITIES SPORTIVES	03 87 60 10 84	Gymnastique d'entretien du 3e âge et gymnastique aquatique à Montigny. Président : M. FOURNIER
PERSPECTIVE, ART et CULTURE et SEL du Val de Metz (système d'échange local)	03 87 60 23 79	Président : M. MUNIER
SCOUTS DE FRANCE	03 87 60 42 90	
SCY-CHAZELLES LOISIRS	03 87 60 22 88	Mercredis récréatifs soirées "ado", couture, tricot, peinture sur soie.... Rue de Crimée. Présidente : Mme ORLIANGE
SCY-CHAZELLES 2001	03 87 32 33 59	Président : M. LAMORLETTE
SOUVENIR FRANCAIS	03 87 60 06 44	Président : M. MUSSOT
TENNIS CLUB	03 87 60 44 47	Rue de l'Etang. Présidente : Mme JEANPERT

VIE DES ASSOCIATIONS

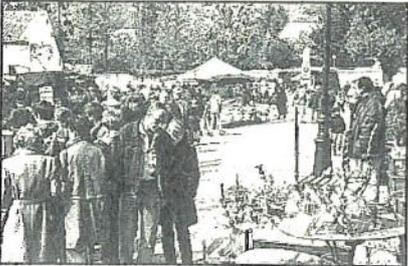
Visite guidée de la commune

Pour cette première visite guidée des communes adhérant au syndicat d'initiative du Val de Metz, plus de 130 participants n'ont pas été arrêtés par la pluie. M. Pierre Wawasseur a su faire apprécier toutes les beautés de notre commune à ces passionnés des richesses du patrimoine et de la nature.



Fête du Tennis

Les enfants de l'école de tennis ont eu la chance de bénéficier d'un soleil magnifique lors de cet après-midi récréatif de juin où ils ont montré à leurs parents leurs progrès accomplis durant l'année lors d'un tournoi amical. Un goûter a récompensé leurs efforts.



La Brocante

Le 10 mai, cette 4e foire à la brocante a attiré une fois de plus une foule de promeneurs, amateurs d'objet rare et curieux. Dès le matin, tous les stands étaient prêts pour accueillir les chineurs qui ont défilé tout au long de la journée grâce à la parfaite organisation de l'association Scy-Chazelles Loisirs.



Peintures et Sculptures

Du 9 au 24 mai, l'association Couleurs et Préférences a présenté les oeuvres contemporaines de Laurent Dube, peintre et Marie-Françoise Radovic-Douillard, sculpteur. Ces expositions d'art contemporain vont se poursuivre, en septembre avec les peintures d'Hélène Legrand puis en décembre avec les sculptures de Franco Adami.



Les enfants de l'école maternelle ont eu la chance de visiter cette exposition sous la conduite de leur maîtresse.

Kermesse Paroissiale

Dimanche 14 juin a eu lieu l'annuelle kermesse paroissiale place de l'Esplanade où sont installés les divers stands ben connus de tous.



Bicentenaire du Télégraphe de Chappe

Le 6 juin, après la messe de commémoration, une plaque scellée sur la chapelle funéraire de la famille Rogelet a été dévoilée lors d'une cérémonie d'inauguration. En mairie, une exposition sur le télégraphe optique a passionné les visiteurs.

Nouveau service à la Bibliothèque : le portage à domicile

Si votre âge ou votre indisponibilité physique vous empêche de vous déplacer, un appel téléphonique à la bibliothèque le Mercredi de 14h à 16h ou chez Mme Thomas les Lundi matin et Jeudi matin entre 10h et 12h au 03.87.60.30.67 et un bénévole vous apporte un catalogue dans lequel choisir un livre et le lendemain, ou quelques jours plus tard, vous êtes livré à domicile. Merci à toute l'équipe de la bibliothèque.



Exposition sur le télégraphe



Préparatifs de la kermesse



Equipe de la Bibliothèque

ANIMATIONS



Repas des Anciens

Une bonne journée à Strasbourg le 24 mai : 170 personnes, anciens et personnels municipaux, ont répondu à cette invitation. Chacun a occupé son après-midi selon son goût : visite de la cathédrale, promenade vers la Petite France... ou danse aux sons de l'orchestre au restaurant !...



Fête de la Musique

Musique en fête dans notre commune ce 21 juin : outre les artistes qui ont sillonné les rues, diverses prestations ont été proposées à la Chapelle fortifiée et place de l'Esplanade : l'ensemble vocal "VARIATION", "OXYJEUNES", "TRACTION BLUES", "RAOUL et DIDSNKO" pour le plaisir de tous les sigeocastellois et de leurs amis.



Soirée Cinéma

Dans le cadre d'"Un Été au Ciné", "LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ" a été projeté gracieusement le 4 septembre dans le pré situé sous l'esplanade. Chacun a vu ou revu avec plaisir ce film d'Etienne Chatiliez avant d'applaudir le feu d'artifice offert par le Conseil Général sous la direction de l'AFOL.



Animations Estivales

90 enfants de la commune étaient au rendez-vous et ont eu le plaisir de participer aux diverses activités proposées, toujours variées et appréciées : VTT, basket, ski nautique, équitation, football, tennis, école moto, manège moto, patinoire, magie, activité nature, parapente et ping pong. Chacun a trouvé son bonheur ! Tout ce programme a pu être réalisé grâce à la municipalité et à Jeunesse et Sports.



Vivre mieux avec le gaz naturel

Sécurité

**Faire contrôler
son installation
au gaz naturel**



**GAZ DE FRANCE,
LE CHOIX DE LA QUALITÉ**

DIAGNOSTIC QUALITÉ GAZ DE FRANCE

Gaz de France vous propose un bilan de votre installation au gaz naturel. pour un forfait de 200 F, un expert contrôle les cinquante points essentiels de votre installation, du compteur jusqu'à la flamme des appareils :

- LA TUYAUTERIE FIXE
- LE RACCORDEMENT APPAREILS DE CUISSON
- LA VENTILATION DES LOCAUX
- LA COMBUSTION DES APPAREILS ET L'EVACUATION DES PRODUITS DE COMBUSTION

La visite dure en moyenne 30 minutes... résultat :

- 1) tout va bien : vous êtes tranquille !
- 2) il y a des travaux à faire : Gaz de France est là pour vous accompagner.

Ensuite, Gaz de France vous délivre un Certificat Qualité Sécurité. Vous trouverez en Mairie un dépliant illustrant cette offre.

Appelez votre Conseiller Gaz de France pour obtenir des renseignements complémentaires.

Mme Chantal LEOMY
Agence Clientèle de Metz
6, rue Franiatte - BP 90429
57954 MONTIGNY LES METZ
Tél. 03 87 56 63 11

(du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h à 16h45).

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 17h - Mercredi et Samedi de 10h à 12h30

CARNET

Naissances

Alix MANGENOT 25/03/98
 Alexia LANG 12/04/98
 Lucas ADAM 16/04/98
 Quentin KRUMBHOLZ 18/04/98
 Julien Clément DRUI 30/04/98
 Hugo Paul SEILLER 17/05/98
 Romain Philippe Yves du PASSAGE 27/05/98
 Maxime GULDNER 18/07/98

Mariages

Carole STEFFEN et Jean Benoît MATHIS 04/07/98
 Valérie MOTT et Ivan ROUSSIGNE 11/07/98
 Amélie TOUSSAINT de QUIEVRECOURT et Eric ADAM 08/08/98
 Géraldine LIRETTE et Jean Christophe MICHAUT 22/08/98
 Patricia CADEDDU et Stéphane CLEMENT 05/09/98
 Agathe ROUSSELLE et Stéphane LAURENT 08/09/98
 Maria OUTOMURO et Claude KINSCH 12/09/98

Décès

M. Germain MANGEOT 14/04/98
 M. Jean MICHALSKI 27/04/98
 M. Claude JOACHIM 06/06/98
 Mme Marie DEUTSCH veuve SAMPY 19/06/98
 M. Adolphe KOLLMANN 17/07/98
 Mme Marie Madeleine ROUSCHMEYER épouse ROTHMAN 28/07/98
 M. Jean Philippe MAIRE 27/07/98

Médailles d'Honneur du Travail 1998

M. ADAM Patrick Argent
 M. BARBON Pascal Argent
 M. BERNARD Alain Vermeil
 M. CUSUMANO Gino Argent
 M. JULLIERE Jean-Claude Vermeil
 M. KOLLMANN Robert Vermeil
 Mme MULLER Marie-Pierre Argent
 Mme RENOULEAUD Gisèle Argent
 Mme SCHOEN Nicole Or
 Mme THEOBALD Chantal Argent

SCY-CHAZELLES SERVICES

SAMU 15 ou 03 87 62 27 11
POMPIERS 18
GENDARMERIE 17 ou 03 87 56 69 99
 2, rue Albert Bettanier Metz Queuleu
BUREAU DE POLICE (dépôt de plaintes) 03 87 37 94 42
 3, rue Edmond Goudchaux à Montigny-les-Metz
 03 87 66 36 44
 126, rue de Pont-à-Mousson à Montigny les Metz
POLICE MUNICIPALE M. DANOIS 03 87 60 46 53
SERVICE DU MEDECIN DE GARDE 03 87 74 39 39
CENTRE ANTI POISON NANCY 03 83 32 36 36
MEDECIN Dr KEUFFER 03 87 60 09 64
 10, rue de la Tour - Scy-Chazelles
CHIRURGIEN DENTISTE 03 87 60 02 40
 Dr ENGELS-DEUTSCH - 91b, voie de la Liberté
PHARMACIES
 Pharmacie Grojean 03 87 30 54 51
 92, rue du Général de Gaulle - Longeville les Metz
 Pharmacie de la Plage 03 87 60 02 03
 11, rue de Metz - Moulins Centre

INFIRMIERES

Mme S. CAPOVILLA - 15, rue Alfred Picbon 03 87 32 72 19
 Mme FOUDA TCHOUNGUI-19, rue Saint Nicolas 03 87 60 11 22
ORTHOPHONISTE Mme E. POIGNON 03 87 60 08 29
 83, voie de la Liberté
PEDICURE PODOLOGUE 03 87 60 43 43
 Mme MC MONNIER-RIGOLLET - 83, voie de la Liberté
ASSISTANTE SOCIALE
 Mme KLEIN - Sur rendez-vous 03 87 63 80 78
 Permanences les lundis de 14h à 16h au 42, rue de
 Bourgogne à Moulins Saint Pierre 03 87 63 43 14
TAXI - B. PIFLINGER - 5, rue Saint Nicolas 03 87 60 02 24
PRESBYTERE CATHOLIQUE 03 87 60 10 50
 15, rue de Crimée - M. l'Abbé Gabriel Normand
PRESBYTERE PROTESTANT 03 87 60 63 66
 68, rue Wilson - Ars sur Moselle

PETITES ANNONCES

Jeune fille sérieuse, disponible soirs et week-ends, pouvant se rendre à domicile, cherche à garder enfants ou à exécuter divers travaux ménagers.
 S'adr. à Eve Danois 03 87 60 46 53

Mme André Roselyne, assistante maternelle, peut garder enfant à partir de septembre 03 87 60 07 73
 2 rue en Prille

Assistante maternelle agréée cherche à garder enfant ou bébé à partir d'août 98
 03 87 60 26 91

A louer : Terrain 23 a 97, en limite ban de Lessy.
 Référence cadastre S5 n°1 - 02 98 74 20 03



66-68, Voie de la Liberté
 57160 SCY-CHAZELLES
Tél. 03 87 60 41 62

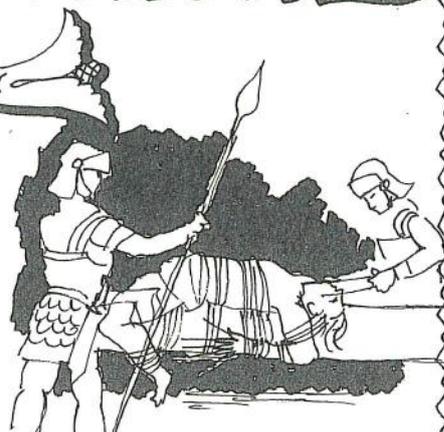
Le Mont Saint-Quentin



Quentin, noble citoyen, romain, fit de nombreux miracles à Amiens, persécuté par Maximilien, il fut battu de verges, jusqu'à l'entier époussement des bourreaux



Il endura l'huile, la poix, la graisse bouillante; comme il se moquait de ses tortionnaires, on lui jeta dans la bouche de la cendre, du vinaigre et de la moutarde.



Mais il demeurait inébranlable, alors on lui enfonça deux broches qui allaient de sa tête à ses cuisses et dix clous entre ses ongles et sa chair. Enfin on le décapita.



Son corps fut jeté dans un fleuve et y resta caché pendant cinquante-cinq ans.



Une pieuse dame romaine, frappée de cécité, fut avertie par un ange d'aller chercher le corps de Quentin à tel endroit. Le corps du saint, répandant une suave odeur de sainteté surnagea, entier et sain, sur le fleuve.



Elle l'ensevelit, et pour la récompenser de ce bon office, elle recouvra la vue. Elle bâtit en cet endroit une église, après quoi elle se retira dans ses domaines.

Notre Mont-Saint-Quentin doit son nom au fait que DRAGON, évêque de Metz, plaça des reliques de saint-Quentin dans un oratoire situé sur la colline. Ces reliques, ou plutôt "cette relique" (certains disent qu'elle consistait en UNE DENT) provenait du frère de DRAGON, abbé dans la ville de Saint-Quentin.

Cette action était destinée à combattre les restes de célébrations païennes, qui se déroulaient sur le mont, et, particulièrement le culte de Dionysos, dieu du vin.

L'oratoire devint une chapelle, et par la suite un ermitage, objet de dévotion populaire et de ferventes processions.

Au cours des siècles, l'édifice fut maintes fois détruit et reconstruit, suite aux guerres, invasions, pillages et sacs de tous genres. La dent du saint ne résista pas et disparut complètement avec l'érection pendant la Révolution. Il ne reste plus, en souvenir du saint que le nom du Mont-Saint-Quentin.

Pourtant le culte de Dionysos semble reprendre force et vigueur avec le renouveau de la culture de la vigne montant à l'assaut des cotons. D'autre part, les amoureux semblent apprécier particulièrement les taillis et les hailliers pour abriter de doux épanchements... Célébrant ainsi celui qui, loin d'apporter la mort, amène la vie, dérange ce qui est trop en ordre, installe le carnaval, la fête et l'inattendu, bruyant Dieu du Vin, des rejoissances, de l'ivresse et du théâtre!



QU'EN EST-IL, AUJOURD'HUI, DE SAINT-QUENTIN ET DE DIONYSOS? *André Floir*